

Changement climatique : La province sud en action

© M. DOSDANE DENY PROVINCE SUD

De tout temps, le climat de notre planète a évolué. Les différentes périodes froides ont été entrecoupées de périodes plus chaudes. Selon les experts, on assiste depuis plusieurs décennies à une accélération de cette évolution du climat du fait des activités humaines. C'est cette accélération liée à l'Homme qui est aujourd'hui communément appelée « changement climatique » dans les politiques environnementales ou médias. Cette expression englobe à la fois le réchauffement global (atmosphère, océans) et tous les autres effets liés à l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

En Nouvelle-Calédonie, les conséquences de ce réchauffement sont multiples que ce soit pour le patrimoine écologique ou les populations dont le niveau et la qualité de vie sont étroitement liés à la qualité des milieux. La province Sud s'est engagée dans une démarche volontaire de définition des politiques publiques prenant en compte les enjeux de ce phénomène notamment au niveau du Grand Sud.

Pour la zone Pacifique, les modèles régionaux réalisés par le Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) prédisent des périodes sèches de plus en plus marquées (augmentation des températures et baisse des précipitations), une augmentation du nombre de cyclones de forte intensité d'ici 2050 et une élévation du niveau de la mer.

Principaux impacts sur les écosystèmes

En raison de périodes sèches plus marquées, le risque de départ de feu, véritable fléau pour les écosystèmes du Grand Sud ainsi que la perturbation des habitats aquatiques vont augmenter. L'augmentation des températures et la modification des précipitations pourraient même entraîner le déplacement des espèces en altitude.

En mer, les coraux seront également fortement impactés avec l'apparition de maladies et l'aggravation des phénomènes de blanchissement à grande échelle.

Vulnérabilité des populations du Grand Sud

Aujourd'hui, les fortes pluies, l'érosion du littoral et les dégâts provoqués par les inondations sur les cultures et les habitations sont les principales causes du sentiment de vulnérabilité des populations. Demain, la sécheresse et ses effets seront une pression supplémentaire à laquelle devront faire face le Grand Sud et ses habitants.



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE RÉALITÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- Les températures moyennes annuelles ont augmenté de +1,2°C pour les minimales et +0,8°C pour les maximales entre 1970-2009 (Cavarero et al., 2012)
- Sur Koumac, les « jours chauds » (température maximale supérieure à 30°C) ont doublé entre 1954 et 2005 (source : Météo France-NC)
- Élévation des températures des eaux du lagon à l'Anse Vata de +0,55°C entre 1958 et aujourd'hui (source : IRD)
- Tendance à l'élévation du niveau de la mer observée de l'ordre de 1 mm par an depuis 1965 (source : IRD)



Exercice de lutte incendie au Parc Provincial de la Rivière Bleue. D'ici 2050, le risque d'occurrence d'incendie sera augmenté du fait des périodes sèches plus prononcées. Sur la période sèche de 2015, ce sont 1400 ha qui ont brûlé dans le Grand Sud.

Enquête après des femmes visant à définir la perception des populations du Grand Sud vis-à-vis de leur vulnérabilité au changement climatique (marché de Waho - décembre 2015).

LE PROGRAMME RESCCUE

Face à ce constat, RESCCUE vise à accroître la capacité d'adaptation du Grand Sud, choisi comme site pilote, face au changement climatique par la mise en œuvre d'une Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et de mécanismes de financement.

La Gestion Intégrée des Zones Côtières

Sur le Grand Sud, le bien-être et la qualité de vie de la population locale (agriculture, pêche, eau douce...) mais aussi le développement d'activités économiques durables (sylviculture, écotourisme...) sont directement dépendants de la bonne santé et du bon équilibre des écosystèmes et de la biodiversité.

Le changement climatique annoncé risque d'accroître les effets des pressions passées et actuelles identifiées à ce jour (feux de brousse, érosion, etc.) et de fait, la vulnérabilité des écosystèmes et populations aux aléas climatiques (inondations, sécheresse).

L'engagement de la province Sud vise donc à maintenir la qualité du Grand Sud à travers notamment la mise en œuvre d'une stratégie environnementale qui reposera sur l'élaboration d'un schéma d'orientation et de valorisation du Grand Sud.

Ce schéma définira les orientations stratégiques du territoire et déterminera, sur le long terme, la vocation générale des espaces.

Mécanismes de financement - Financer la gestion de l'environnement via le développement d'activités durables

Un autre objectif du programme RESCCUE est de proposer à l'ensemble des acteurs des mécanismes financiers innovants qui devront permettre à la collectivité publique de financer la gestion de l'environnement à travers le développement durable du territoire et d'activités économiques.

Pour cela, une étude économique visant à évaluer les services rendus à l'Homme par la nature (on parle de « services écosystémiques ») a été réalisée. Elle doit permettre à terme d'initier la mise en œuvre de mécanismes financiers adaptés.

RESCCUE - une réponse concrète attendue par les populations

Lors des enquêtes de perception du risque de vulnérabilité au changement climatique auprès des populations du Grand Sud, les personnes interrogées ont appelé à la mise en œuvre de solutions basées sur la nature : reboisement, plantation de mangrove, plans de protection des forêts plus efficient.



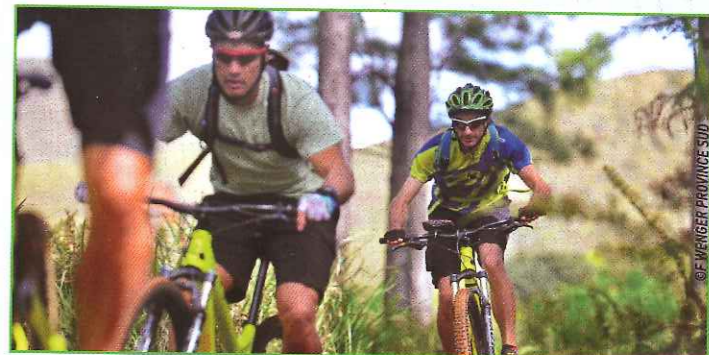
Paul Sauboua, coordinateur des dossiers patrimoniaux Grand Sud est le garant des échanges avec la population locale et l'ensemble des acteurs du Grand Sud.

La réalisation du schéma d'orientation et de valorisation du Grand Sud ainsi que le futur Plan de Gestion de la zone classée à Ramsar* sont des réponses concrètes apportées aux populations pour la gestion des zones humides et la réduction du risque d'inondation.

La mise en œuvre de techniques innovantes en matière de restauration active des terrains soumis à l'érosion est elle aussi une des actions concrètes qui sera menée sur le terrain à titre expérimental.

Enfin, l'audit réalisé sur les perspectives d'un écotourisme responsable et acteur de la protection des milieux est une réponse au besoin d'une activité économique durable en phase avec les attentes de la population locale.

* La convention Ramsar qui a pour mission « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides » est un accord international.



Les boucles de la Netcha

La qualité des paysages et la biodiversité sont les principaux atouts pour le développement d'activités écotouristiques au sein du Grand Sud.



INTEGRE & RESCCUE : DEUX PROGRAMMES EN APPUI AUX POPULATIONS LOCALES

Le programme RESCCUE (Résilience des Ecosystèmes et des Sociétés face au changement climatique) vise à accroître les capacités de réaction des pays et territoires insulaires du Pacifique face aux changements globaux, par la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières.

Il est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Le programme INTEGRE (Initiative des Territoires du Pacifique Sud pour la Gestion Régionale de l'Environnement) vise également à promouvoir la gestion intégrée des zones côtières, zones de concentration de la population, en vue d'apporter une réponse aux enjeux de développement durable à travers la recherche d'un équilibre entre aménagements, usages et préservation des milieux naturels. Le projet INTEGRE est financé par l'Union européenne sur l'enveloppe du 10e Fonds Européen de Développement.

Ces deux programmes frères pilotés par la Communauté du Pacifique (CPS) sont le fruit du travail concerté des collectivités de Nouvelle-Calédonie, de l'Etat et de leurs partenaires. Ils constituent une opportunité pour la province Sud d'anticiper les effets du changement climatique sur sa population et son environnement. La province Sud sollicite pour cela populations locales, chercheurs, acteurs économiques et société civile en tant que partenaires dans ces démarches engagées. Cette approche participative est garante de leur réussite.

Sites internet des programmes INTEGRE et RESCCUE :
www.spc.int/resccue <http://integre.spc.int/>